BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1818

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE PARIS

Ventes et cessions

784 853 228 RCS Paris.
SOCIETE D'INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS ET MOBILIERS - SIGLE: INVESTIM.
Forme : Société civile.
Capital : 14361.42 EUR.
Adresse : 4, rue Verdi, 75016 Paris.
Précédent propriétaire : 784 853 228 RCS Paris. **SOCIETE D'INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS ET MOBILIERS - SIGLE: INVESTIM.**
Oppositions : Article L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : PROTEX INTERNATIONAL Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 6 rue Barbes 92300 Levallois-Perret Capital : 21000076.00 EUR Numéro unique d'identification : 572107647 Lieu d'immatriculation : Nanterre. Société absorbee : SOCIETE D'INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS ET MOBILIERS - Sigle: INVESTIM Forme : Société civile Adresse du siège : 4 rue Verdi 75016 Paris Capital : 14361.42 EUR Numéro unique d'identification : 784853228 Lieu d'immatriculation : Paris. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 21876865.00 EUR - passif de 1887442.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : La valeur totale des biens et droits apportés par la Société Absorbée étant estimée à 21.876.865,00 euros, et le passif pris en charge par la Société Absorbante s'élevant à 1.887.442,00 euros, il en résulte que la valeur nette des biens et droits apportés s'élève à 19.989.423,00 euros. Sur la base d'une approche de la valeur réelle des Sociétés Absorbante et Absorbée, il a été arrêté un rapport d'échange de 3.181 actions de la Société Absorbante pour 942 actions de la Société Absorbée. La Fusion fait apparaitre une soulte d'un montant global de 339.749,07 €, correspondant à l'arrondi à l'entier inférieur le plus proche du nombre d'actions nouvelles de la Société Absorbante émises au profit des associés de la Société Absorbée. Les Parties conviennent que les soultes ou les indemnisations de rompus qui pourraient exister dans le cadre de la Fusion au bénéfice des associés d'Investim seront versées par la Société Absorbante aux associés concernés d'Investim à la Date de Réalisation. Montant prévu de la prime de fusion pour chaque société participante : La prime de Fusion représente la différence entre la valeur nette des biens apportés, la valeur nominale des actions émises en contrepartie et la soulte de Fusion versée en numéraire, à savoir : Valeur nette de l'apport : 19 989 423,00 € Valeur nominale des actions ordinaires nouvelles émises en 17 832 686,00 € rémunération par la Société Absorbante : Soulte de Fusion versée en numéraire : 339 749,07 € Prime de Fusion : 1 816 987,93 € . Date du projet commun de fusion : 07.09.2026. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société PROTEX INTERNATIONAL : 15.09.2026

(au greffe du tribunal de commerce de Nanterre). Pour la société SOCIETE D'INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS ET MOBILIERS - Sigle: INVESTIM : 08.09.2026 (au greffe du tribunal de commerce de Paris)..

